



Dossier thématique 2
« Les Cordées de la réussite et l'ouverture culturelle »



Les Cordées de la réussite ambitionnent de **développer le goût de l'effort** et des **études ambitieuses** de tous les élèves volontaires à partir du niveau quatrième au collège. Aujourd'hui, **les enfants de cadres ou de professions intermédiaires, connaissent des parcours plus ambitieux. Ils sont proportionnellement plus nombreux à être bacheliers, à entreprendre des études dans le supérieur et à en sortir diplômés¹**. Dès lors, les Cordées de la réussite doivent contribuer à **l'ouverture au monde** et à **l'enrichissement culturel** des élèves, sous toutes ses formes : artistique, sportive, littéraire, scientifique, technologique ou professionnelle. Ils constituent en ce sens un **levier de l'égalité des chances**.

- **Comment l'ouverture culturelle sous-tend-elle les Cordées de la réussite ?**
- **Comment développer la dimension culturelle induite par les Cordées de la réussite ?**

1. Les Cordées de la réussite contribuent à l'enrichissement culturel des élèves.

- **Les Cordées de la réussite participent à l'Éducation Artistique et Culturelle.**

Depuis 2013, l'école reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale de tous les élèves. Elle institue un **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)** de l'école au lycée qui vise à favoriser l'égal accès à l'art pour tous les élèves (www.education.gouv.fr/cid20725/l-education-artistique-et-culturelle.html) tout en assurant sa mise en cohérence sur l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Conformément à la **Charte de l'éducation artistique et culturelle** ([http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/67/1/Charte EAC 61 4671.PDF](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/67/1/Charte_EAC_61_4671.PDF)) qui ambitionne de rendre cette dernière « accessible à tous », les Cordées de la réussite doivent contribuer à **démocratiser la culture** au travers des actions conduites de la quatrième à la terminale. En complément des disciplines inscrites à l'emploi du temps de l'élève et notamment des cours de Français, d'Histoire, d'Arts plastiques et d'Éducation musicale, les Cordées contribuent à l'acquisition d'une culture artistique personnelle, en éduquant à l'art et par l'art².



Qu'il s'agisse de **visites**, de **pratiques expérimentées** ou de **rencontres** faites dans le domaine des arts et du patrimoine, les Cordées de la réussite peuvent participer à la découverte de toutes les **formes d'expression artistique : musique, peinture, théâtre, spectacle vivant, cinéma...** En ce sens, ils s'inscrivent comme une partie intégrante du **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle**.

¹ Source sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) de la DGESIP-DGRI : État de l'enseignement supérieur et de la recherche, fiche 23 https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T448/le_niveau_d_etudes_selon_le_milieu_social/

² Le Domaine 1 du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Cultures : « Les langages pour penser et communiquer » invite à comprendre et à s'exprimer en utilisant notamment les langages des Arts et du Corps.

De manière pragmatique, le plan d'actions intitulé « **L'école des arts et de la culture** » (<http://www.education.gouv.fr/cid134126/a-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture-des-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-qualite-pour-tous.html>) présenté conjointement par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale en 2018, préconise que chaque année, au **collège**, les élèves aient :



- suivi des **enseignements artistiques de qualité** enrichis par des partenariats culturels,
- suivi un **enseignement hebdomadaire d'éloquence** qui permettra d'initier une nouvelle dynamique pour la généralisation des troupes de théâtre,
- participé à au moins deux temps forts culturels : fréquentation d'un **établissement culturel** (musée, cinéma, etc...), **spectacle** (théâtre, danse, concert, opéra, arts du cirque), visite d'un **monument patrimonial** (château, église, lavoir, calvaire, patrimoine industriel, etc...), fait la rencontre d'un **créateur** ou d'un **interprète**
- bénéficié d'un **atelier d'éducation aux médias et à l'information**,
- chanté dans une **chorale** et assisté à la diffusion hebdomadaire d'un **film de patrimoine**, s'ils le souhaitent.

Au lycée, les élèves pourront quant à eux :

- participer à un **atelier de recherche et de création** (musique, danse, théâtre, etc.) en partenariat avec les réseaux culturels,
- assister à une **projection hebdomadaire de films**.

En accompagnant l'élève à se rendre dans un espace culturel, les Cordées de la réussite permettent de **dédramatiser l'appréhension éventuelle des lieux** pour mieux entrer dans la **découverte des collections** (objets artistiques ou patrimoniaux) ou **des pratiques** et permettre l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique fondée sur des **connaissances** et des **rencontres**.

- **[Les Cordées de la réussite soutiennent la curiosité intellectuelle sous toutes ses formes.](#)**

Au-delà des repères artistiques, les Cordées de la réussite visent plus largement à développer la **curiosité intellectuelle**, c'est-à-dire la **capacité à dépasser ses limites et à aller plus loin dans le désir de comprendre**. **Tous les domaines et toutes les disciplines peuvent servir à l'approfondissement des connaissances car c'est au moyen d'un champ culturel élargi, que les chances de réussite seront optimisées.** Outre les espaces dont la **finalité culturelle** est clairement affichée -aquariums, bibliothèques, opéras, mémoriaux...-, les visites peuvent aussi s'orienter vers des **espaces plus fonctionnels** : laboratoires de recherches, palais de justice, universités, industries, centrales nucléaires...

Pour autant, les Cordées de la réussite ne sont pas une simple juxtaposition de visites ou d'actions disparates. Les renforcements culturels sont pensés et reliés autant que possible à la thématique ou à la coloration du parcours (littéraire, scientifique, technologique...) construit en réponse à la problématique de l'établissement.

Les Cordées participent aussi à la réduction des **fractures territoriales et socioculturelles** entre d'une part, les quartiers prioritaires de la ville et d'autre part, les structures culturelles souvent situées en centre urbain. Dès lors, favoriser la curiosité intellectuelle passe par un **apprentissage à la mobilité** et une **ouverture sur d'autres espaces**.

Ces moments permettent aux élèves de se confronter à d'autres perceptions du monde et de se construire progressivement -au collège puis au lycée- une véritable culture.

Pour optimiser l'ouverture intellectuelle, une vigilance doit être particulièrement portée aux **pré-requis** nécessaires pour aborder une sortie (compétences culturelles et techniques, préalables psychosociaux en terme de posture et d'attitude...). **Préparées** en amont et **exploitées** en aval avec l'aide d'un enseignant, les visites contribuent à l'enrichissement continu et curriculaire des élèves en lien notamment avec les domaines 1, 2 et 5 du socle commun³. C'est à ce prix que les Cordées apporteront une véritable **plus-value culturelle** et susciteront une appétence inscrite dans la durée. (http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun).

En effet, c'est en se confrontant à des perceptions du monde parfois très éloignées de son quotidien, que l'élève se construira une **culture générale** plus élargie et éveillera sa curiosité intellectuelle. Une enquête menée en mai-juin 2018 auprès de 718 collégiens scolarisés dans des quartiers de l'éducation prioritaire⁴ montre que accompagnés par des professionnels, les jeunes adoptent une démarche plus structurée dans la construction de leur choix. **Dès lors, les Cordées de la réussite doivent être l'occasion d'approfondir et d'élargir les domaines abordés en classe** au collège ou au lycée. La **culture générale** aide à l'intelligibilité du monde. Elle est facteur d'émancipation dans la mesure où elle permet de **nuancer** et de **s'ouvrir aux autres**. Or, c'est justement parce que la culture générale peut être un facteur discriminant et d'inégalités sociales, que les Cordées de la réussite doivent contribuer à corriger cet écueil. Ainsi, des **temps de renforcement culturel** peuvent être proposés de manière spécifique. Ils peuvent prendre la forme de petites **revues de presse** exploitées avec les élèves ou de **questionnaires à choix multiples** qui offrent l'occasion d'éclairer les faits marquants de l'actualité. Les **concours scolaires** sont aussi l'occasion de fédérer des connaissances autour d'un objectif commun. Ils permettent de travailler en pluridisciplinarité un objet et de renforcer implicitement la culture scolaire des élèves (cf. III.).

Dans le même esprit, des rencontres **avec des personnalités** issus d'horizons différents (monde politique, culturel, associatif...) peuvent prendre place dans les Cordées de la Réussite. En lien étroit avec **l'éducation à l'orientation**, ces derniers contribuent à l'exploration du monde économique et professionnel.

La **dimension linguistique** peut aussi être renforcée au sein des Cordées de la réussite. Qu'elles soient une partie ou plus ambitieusement un axe structurant des Cordées de la réussite, les langues vivantes doivent être perçues comme un moyen de **renforcer la pratique langagière** des élèves en classe et d'ouverture à d'autres **espaces de civilisations**.

- **La pratique sportive, un levier possible au sein des Cordées de la réussite.**

Toutes les disciplines peuvent concerner les Cordées de la réussite. *A fortiori*, c'est parce que l'émulation s'atteint aussi par le **collectif**, que la pratique sportive peut légitimement y trouver sa place. Loin de la logique de compétition ou de l'excellence sportive assimilée à la performance ou aux sports de haut niveau, les Cordées de la réussite s'entendent dans une dimension élargie à un public diversifié dans ses dispositions et ses aspirations.

³ « Les langages pour penser et communiquer » (Domaine 1), « Les méthodes et outils pour apprendre » (Domaine 2) et « Les représentations du monde et de l'activité humaine » (Domaine 5)

⁴ Analyse Journée du Refus de l'échec scolaire, en partenariat avec l'AFEV, mai-juin 2018

L'éducation physique et sportive se donne pour finalité de « former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble »⁵. Par les activités physiques, sportives et artistiques (APSA), elle vise trois objectifs : le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant **l'enrichissement de la motricité, l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale, l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive.**

Dans le cadre des Cordées de la réussite, l'éducation physique et sportive peut aussi trouver sa place. Si des aménagements de temps dédiés à la découverte de la pratique sportive peuvent être pensés de manière ponctuelle, on peut aussi envisager que l'EPS soit l'axe structurant d'une Cordée à part entière. En ce sens, des **partenariats avec des UFR de STAPS ou avec des clubs sportifs** -professionnels ou amateurs- peuvent être envisagés. En complément des sports proposés dans l'établissement, cette démarche peut être l'occasion d'initier les élèves à une **pratique** en particulier ou plus largement à une **famille de sports** (cyclisme, athlétisme...). Le sport étant vecteur de **valeurs**, la rencontre avec des sportifs peut être l'occasion d'enrichir la culture des élèves dans sa dimension sociale et civique (respect des règles, éducation à la santé...). Plus largement, cette thématique offre l'occasion d'étudier les **modalités de fonctionnement d'une structure sportive d'un point de vue administratif et logistique.**

2. De nombreuses ressources exploitables dans le cadre des Cordées de la réussite.

Toutes ces dimensions peuvent être travaillées à part variable au sein des Cordées de la réussite. Dès lors, quelles actions concrètes mettre en place ?

Les ressources proposées ici entendent **accompagner les équipes dans leur réflexion sur la préparation et la mise en œuvre des Cordées de la réussite. Elles ont pour objectif de donner des pistes à adapter en fonction des profils d'élèves et des données propres à chaque établissement.** Il ne s'agit en aucun cas de figer ou d'imposer un modèle qui n'aurait pas de sens au regard des problématiques spécifiques de telle ou telle Cordée.

- **Des musées nationaux gratuits pour s'emparer des espaces patrimoniaux.**



Les jeunes européens de moins de 26 ans bénéficient d'un **accès gratuit** aux collections permanentes des musées et aux monuments nationaux. Par leurs collections couvrant la Préhistoire au XXème siècle, ces derniers sont représentatifs de la richesse du patrimoine français : abbayes, châteaux, cathédrales...

Ces espaces constituent autant de lieux d'accueil et de ressources privilégiés pour l'éducation artistique et culturelle. Un moteur de recherche (par période, par région ou par typologie) aide à trouver un monument (<https://www.monuments-nationaux.fr/Trouver-un-monument>).

À titre d'information, **six monuments** sont référencés pour la **région Académique des Hauts-de-France** :

- La Villa Carvois à Croix,

⁵ BO n° 11 du 26 Novembre 2015 pour le collège et BO n° 4 du 29 avril 2010 pour le lycée.

- La Colonne de la Grande Armée à Wimille,
- Les Tours et le trésor de la cathédrale d'Amiens,
- Le Château de Coucy à Coucy-le-Château-Auffrique,
- Le Château de Pierrefonds à Pierrefonds,
- Le Château de Villers-Cotterêts.

En **région parisienne**, ce sont près de **20 monuments** qui s'offrent à la découverte, parmi lesquels :

- L'Arc de triomphe,
- La Sainte-Chapelle,
- Le Panthéon,
- La Conciergerie,
- Le musée des Plans-Reliefs,
- La basilique-Cathédrale de Saint-Denis,
- Le Château de Vincennes...

En lien avec les programmes officiels de l'enseignement de l'histoire des arts (<http://eduscol.education.fr/pid23229/histoire-des-arts.html>), le Centre des monuments nationaux développe et met en œuvre au sein de ses structures une **riche palette d'activités éducatives** à l'attention des enseignants et de leurs élèves. Pour toute demande d'information, le Département des publics du Centre des monuments nationaux est joignable à l'adresse suivante : action-educative@monuments-nationaux.fr

Si au collège, ces visites peuvent être l'occasion d'une première approche en lien avec les enseignements d'histoire-géographie et d'histoire des Arts, au lycée, elles viennent renforcer l'autonomie des jeunes face à leurs pratiques artistiques et culturelles, notamment dans la perspective d'une extension du **Pass culture** aujourd'hui expérimentée dans plusieurs départements⁶. (<http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Le-Pass-Culture-une-innovation-dans-l-univers-de-l-offre-culturelle>)

- **Des concours scolaires pour renforcer la culture.**

Dans le cadre des Cordées de la réussite, le renforcement culturel peut aussi passer par la participation à l'un des **nombreux concours scolaires**. Ces derniers permettent de découvrir le monde économique ou tout simplement enrichir ses connaissances. Si la liste ne peut être exhaustive, nous proposons ici une sélection exploitable dans le cadre des Cordées. Tous ces concours peuvent être préparés en collège ou en lycée mais aussi dans le cadre d'un partenariat collège-lycée où les lycéens investissent le rôle de tuteurs auprès des collégiens (cf.III).

- **Concours Moteur !**



Le projet Moteur propose aux jeunes âgés de 14 à 22 ans de réaliser une vidéo d'1 minute 30 sur une personne inspirante. Il donne l'occasion de partager les valeurs, le parcours, la passion d'une personne proche des élèves qui les inspire. Implicitement, le concours propose de travailler un des objectifs des Cordées de la réussite, à savoir la confiance en soi.

(<https://www.leprojetmoteur.org/moteur-le-jeu-concours>)

⁶ Le Bas-Rhin, la Guyane, l'Hérault, la Seine-Saint-Denis et le Finistère.

- **Le dispositif « La classe, l'œuvre ! »**

« La classe, l'œuvre ! » est une opération menée en partenariat par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Adossée à la Nuit européenne des musées, elle s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle et vise à valoriser les collections patrimoniales auprès des élèves et des enseignants. Cette opération de valorisation de l'éducation artistique et culturelle permet aux élèves de devenir les médiateurs d'un soir lors de la nuit européenne des musées et participe pleinement à la mise en place du PEAC de l'élève.



(<https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/accueil.html>)

- **Le Prix Sainte-Beuve des collégiens et des apprentis**

Le concours s'adresse aux élèves de 4^{ème}, de 3^{ème} et de première année des lycées professionnels en leur proposant de devenir critique **littéraire d'un roman de jeunesse**. Les jeunes lecteurs élisent leur livre parmi une sélection de dix ouvrages. En confrontant leurs lectures, ils justifient leur choix et expriment leur opinion à l'écrit comme à l'oral. Le concours repose sur des **rencontres inter-établissements** qui déterminent le **meilleur orateur** tandis que la **meilleure critique** est publiée dans un numéro hors-série de la collection *Causeries du Boulevard*. L'inscription et les renseignements peuvent être envisagés auprès du coordonnateur du projet, par mail. info@bdsaintebeuve.fr

- **Le Concours « Dis-moi dix mots »**

La maîtrise de la langue est au cœur des missions de l'École. En ce sens, un concours de création littéraire est organisé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture à destination des élèves des écoles, des collèges et des lycées. « Dis-moi dix mots » offre l'occasion de sensibiliser les élèves à la langue française en les invitant à **jouer avec dix mots** proposés et à les mettre en scène sous tous les modes : l'écriture, la chanson, le dessin... Outre le Français, le projet peut revêtir une **dimension transversale** et permet aux élèves de participer à une **œuvre collective**. Pour plus de renseignements, une brochure pédagogique est disponible sur le site www.dismoidixmots.culture.fr



- **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation**

C'est en 1961 que le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) a été institué par Lucien Paye, ministre de l'éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés. Ce concours scolaire est destiné à susciter une réflexion civique chez les élèves en s'appuyant sur l'enseignement de l'**histoire** - et notamment de l'**histoire des mémoires** - de la Résistance et de la Déportation. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail **interdisciplinaire**. L'engagement peut être individuel ou collectif.



(<http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>)

- **Le concours d'art oratoire organisé par Lysias Lille**



« Lysias Lille » est une association étudiante de l'université de Lille qui a pour but de promouvoir l'**art oratoire** et l'**éloquence**. Si elle tire son nom du célèbre orateur athénien (460-380 av. J.-C), c'est parce qu'elle organise chaque année un concours afin de permettre aux élèves et aux étudiants de **se dépasser** en développant leur rhétorique, c'est-à-dire l'art de **convaincre** et de **persuader**. En ce sens, le concours peut légitimement trouver sa place au sein des les Cordées de la réussite.

(<https://www.facebook.com/lysiaslille2/>)

- **Des sites pour fréquenter des œuvres patrimoniales.**

Internet propose de nombreuses ressources exploitables dans le cadre des Cordées de la réussite. Qu'il s'agisse de **films**, d'**œuvres d'art**, de **documents d'archives** ou d'**actualité**, ces éléments peuvent être étudiés dans le cadre d'un projet ou de manière plus ponctuelle. Nous proposons ici une sélection de sites qui nous semblent particulièrement intéressants dans le cadre des Cordées.

- **Cinéma le site.tv**

Comme tous les arts, l'éducation à l'image et au cinéma passe autant par la fréquentation des œuvres que par la pratique. Depuis octobre 2018, France Télévisions a lancé cinema.lesite.tv. (<https://cinema.lesite.tv/edutheque/>). Cette plateforme met à la



disposition des enseignants un **catalogue de films du patrimoine téléchargeables gratuitement**. Elle propose aussi des ressources pédagogiques pour accompagner les professeurs dans la présentation des films auprès de leurs élèves. Au CDI ou dans une salle spécifique, un film pourra être projeté en totalité ou en partie et exploité avec les élèves. A cette fin, des **livrets pédagogiques** -eux aussi téléchargeables- accompagnent chaque film.

- **The Art Institute of Chicago**

Le musée Art Institute of Chicago permet de visualiser gratuitement et en haute définition plus de **50 000 œuvres** issues du domaine public (<https://www.artic.edu/collection>). Afin de faciliter la recherche, celles-ci sont classées par **thématiques** : paysages, impressionnisme, animaux, mode, diaspora africaine, mythologie, pop art etc... Un moteur permet également de rechercher une œuvre en particulier. Si un travail peut être conduit en **histoire des arts**, le site et les informations (plan, horaires, tarifs...) peuvent être exploitées dans le cadre d'un **travail interdisciplinaire en langue et civilisation américaine**.



- **L'Armarium**



L'Armarium (<https://www.armarium-hautsdefrance.fr/item-types/browse>) est une véritable **bibliothèque numérique du patrimoine** (livres imprimés, manuscrits, correspondances, cartes et plans, presses etc...) réalisée par l'Agence régionale du livre et de la lecture Hauts-de-France. En partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication – Service du livre et de la lecture, la DRAC et le Conseil régional Hauts-de-France, le site propose un accès à une **banque de documents numérisés** des établissements partenaires en Hauts-de-France. Ces documents

couvrent des thématiques variées : archéologie, patrimoine industriel, Trésors, architecture monumentale, personnages illustres, Première Guerre mondiale (1914-1918). La recherche peut également être menée par ordre alphabétique (armistice, astronomie, aviation...) ou s'effectuer par collections, par thématiques ou par mot-clef.

- **Éduthèque**



Éduthèque (<http://www.edutheque.fr/accueil.html>) est une offre du service public du numérique éducatif qui s'adresse à tous les enseignants et à leurs élèves. Il rassemble des ressources **pédagogiques, culturelles et scientifiques** proposées par plus de **30 établissements publics de renom**.

À titre d'exemples :

- La **BnF** donne aux enseignants la possibilité de télécharger plus de **30 000 images** en haute définition issues du portail « classes.bnf.fr » et près de **350 vidéos**. Environ **5 millions** de documents sont disponibles en ligne ;
- La **BBC** propose une sélection de vidéos sur l'actualité de la **culture anglaise** ;
- L'**AFP** met à disposition des **dossiers documentaires et de vidéographies** sur des thèmes qui ont fait l'actualité ;
- **Météo France** offre des ressources sur la **météorologie** et le **climat** ;
- Le **CNRS** propose des ressources sur les **sciences** et les **technologies** ;
- La **RTVE** propose des vidéos en lien avec l'actualité et la culture hispanique.
- La **Philharmonie de Paris** offre des ressources numériques de la cité de la **musique** pour l'enseignement ;
- **Théâtre en acte** met en ligne des ressources pour l'**enseignement du théâtre** ;
- L'**Inserm** propose des ressources sur la **santé** et les **sciences médicales**...

Grâce à un moteur de recherche fédérée, il est possible de croiser les milliers de ressources mises à disposition afin de construire ses séances d'un point de vue disciplinaire ou pluridisciplinaire.

- **Des conférences de l'Académie des sciences pour les lycéens**

Depuis 2006, le Rectorat et Paris et l'Académie des sciences invitent les lycéens à suivre une conférence donnée par l'un de ses membres. Ces conférences sont disponibles en ligne sur le site de l'Académie des sciences <https://www.academie-sciences.fr/fr/Promouvoir-l-enseignement-des-sciences/conferences-pour-les-lyceens.html>



Parmi les nombreuses conférences, on peut citer : « Qu'est-ce qu'un changement climatique ? » (Jean-Claude Duplessy), « Un homme pourra-t-il courir un jour 100 mètres en moins de 9 secondes ? » (Étienne Ghys), « Comment vivre sans énergie fossiles ? » (Jean-Marie Tarascon) ou encore « Le compte des mille et une planètes » (Daniel Rouan). D'une très grande qualité scientifique, ces petites vidéos constituent des ressources intéressantes à proposer aux élèves pour approfondir leurs connaissances scientifiques en autonomie ou en classe.

- **Des événements à connecter potentiellement aux Cordées de la réussite.**

De nombreux événements sont régulièrement proposés aux établissements scolaires. En fonction de la coloration retenue par l'établissement pour ses Cordées de la réussite, ils peuvent être envisagés comme des temps forts à part entière.

- **La semaine des langues**

La semaine des langues a lieu chaque année au **mois de mai**. Elle invite les établissements scolaires à organiser des événements (concerts, expositions, rencontres...) et à présenter les travaux des élèves autour des langues vivantes.

- **La journée de l'Europe**



La journée de l'Europe du **9 mai** commémore la déclaration de Robert Schuman marquant le début de la construction communautaire. Cette journée est l'occasion de familiariser les citoyens avec l'Europe.

(<http://www.education.gouv.fr/cid56000/9-mai-journee-de-l-europe.html>). A cette fin, les élèves sont invités à présenter un travail réalisé avec leurs enseignants autour des différentes **cultures européennes** et des **institutions de l'Union européenne**. Des activités

peuvent être organisées dans les établissements scolaires : animations, stands d'informations, concerts, etc...

- **La journée internationale des droits de l'enfant**

Tous les **20 novembre**, des événements sont mis en place dans les écoles et les collèges pour rappeler l'importance des **droits de l'enfant**. À cette occasion, de nombreuses actions éducatives sont organisées par les partenaires du Ministère afin de mieux faire connaître le contenu de la Convention. Le ministère de l'Éducation nationale joue un rôle central dans la promotion d'une meilleure connaissance des droits énoncés dans ce texte. Une description de ces événements est disponible sur le site eduscol.

(<http://eduscol.education.fr/cid66251/journee-internationale-des-droits-de-l-enfant.html>)

3. De nombreux partenaires mobilisables dans le cadre des Cordées de la réussite.

- **En région académique, des professeurs missionnés en structure pouvant accompagner la dimension culturelle des Cordées de la réussite.**

En appui à la construction des projets pédagogiques en lien avec les Cordées de la réussite, des **professeurs** sont **missionnés** au sein des principales structures culturelles de la Région académique. Leur **rôle d'interface** consiste notamment à faciliter la liaison entre les établissements scolaires et les structures partenaires de l'Éducation nationale dans des domaines variés : l'architecture, le patrimoine, la musique, les arts appliqués, les arts de la rue, les arts du cirque, les arts visuels, la danse, le théâtre, les écritures contemporaines, la photographie...

Dans le cadre des Cordées de la réussite, ces référents constituent des contacts utiles pour accompagner les établissements dans la mise en œuvre de leur **projet culturel** tant pour

préparer qu'exploiter la visite culturelle. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site de la Délégation Académique à l'Action Culturelle de l'Académie de Lille (<http://daac.ac-lille.fr/>) et celui de l'Académie d'Amiens (<https://www.ac-amiens.fr/767-delegation-academique-a-l-action-culturelle.html>).

De manière concrète, la visite peut être libre ou accompagnée par un **médiateur**. Elle peut constituer une **première approche des collections** ou porter plus spécifiquement sur une **thématique** ou une **sélection d'œuvres** adaptées aux objectifs du projet. C'est par un partenariat des acteurs de la culture et de l'éducation que les conditions seront réunies pour permettre aux élèves de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturel qualitatif sur tout le territoire.

- **Un travail en réseau entre les établissements d'un même bassin.**

Les Cordées de la réussite proposées aux élèves, de la classe de quatrième jusqu'à celle de Terminale, s'inscrivent sur une **temporalité de cinq ans**. À ce titre, le travail en réseau ne peut qu'être encouragé entre les collèges et les lycées d'un même bassin. Si le rôle du coordonnateur de bassin est essentiel pour impulser une dynamique, l'initiative peut également venir des établissements.

Au-delà de la découverte de l'enseignement supérieur, l'enjeu est pour les collégiens de construire une **transition réussie vers le lycée**. Loin de tout déterminisme, des partenariats culturels entre les collèges et les lycées de proximité peuvent être noués autour d'un **concours scolaire**, d'une **médiation culturelle** au sein d'un musée ou d'une **action** portée conjointement.

Ce type de pratique permet d'envisager concrètement des **actions de tutorat** au sein des deux structures. D'un point de vue pédagogique, le partenariat permet aux **collégiens** de dépasser la simple visite du lycée pour réellement **s'approprier les lieux culturels** : CDI, salle multimédia, laboratoires scientifiques... Les conversations informelles permettent aux collégiens, de mieux comprendre le fonctionnement et les **attendus post-troisième**. Pour les **lycéens**, la plus-value est également réelle. Outre l'aspect relationnel lié à l'ouverture à l'autre, la démarche responsabilise et investit les élèves d'un véritable **rôle de médiation**.

D'un point de vue pratique, le **rapprochement entre les collèges et leurs lycées de destination** permet d'éviter les redondances dans les parcours. Il favorise un **continuum** et assure une **transition** par un travail des équipes sur le temps long.

À une autre échelle, des rapprochements peuvent également être établis entre des collèges ou entre des lycées de proximité. De manière très concrète, on peut envisager que des **établissements éloignés en termes d'infrastructures de transport en commun**, se rapprochent afin de louer conjointement un autocar en vue d'une sortie culturelle et réduisent ainsi les coûts de déplacements.

À d'autres égards, les établissements qui accueillent peu d'élèves dans le cadre des Cordées peuvent eux aussi **mutualiser leurs moyens**, voire construire conjointement des actions.

- **Des partenariats noués avec l'enseignement supérieur.**

L'enseignement supérieur en France couvre une **diversité d'établissements** : Instituts Universitaires de Technologie, Facultés, Ecoles d'ingénieur... tandis que certaines formations se déroulent au sein des lycées (Brevet de Technicien Supérieur, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). Tous constituent des lieux incontestables de **transmission**, de **diffusion** et de **production culturelle**.

Dans le cadre des Cordées de la réussite, le rapprochement et la découverte de l'enseignement supérieur peut néanmoins être initiée. Cette dernière permet de **découvrir la palette de formations** proposées et de susciter la volonté de poursuivre les études dans le supérieur. Au-delà de l'appréhension concrète du fonctionnement des établissements, ces visites permettent aux élèves de **se familiariser progressivement avec les lieux et les pratiques dédiées à la culture** au sein des établissements de l'enseignement supérieur : complexe sportif, laboratoire de langues, bibliothèques, vie culturelle et artistique des campus, monde associatif étudiant...

Au **lycée**, l'immersion culturelle peut être approfondie afin de fournir une meilleure information sur les **attendus de formation** de l'enseignement supérieur. C'est en favorisant une poursuite d'études dans le supérieur en conformité à la vocation des formations d'origine (bac pro en Section de Technicien Supérieur ; bac technologique en IUT ; bac général en CPGE et licence universitaire) que les élèves seront **mieux informés et accompagnés** vers une orientation et une poursuite d'étude ambitieuse. De manière pragmatique, on pourrait envisager de proposer aux lycéens des temps d'immersion et de découverte des modalités de fonctionnement du supérieur (TD, TP, CM).

En ce sens, des **tutorats** peuvent être assurés par des étudiants volontaires pour des groupes de 5 à 10 élèves. Ceux-ci prennent alors la forme de **rencontres ponctuelles** afin d'encadrer *in situ* un travail de production (analyse d'œuvre d'art, préparation d'une sortie, aide à un concours scolaire, révision pour le baccalauréat...) en lien avec les Parcours d'excellence.

Quelles ressources disponibles ?

- L'instruction interministérielle « Égalité des chances - Cordées de la réussite » du 21 juillet 2020, parue au BO du 27 août 2020.
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>
- La page éducol relative aux cordées de la réussite
<https://eduscol.education.fr/809/des-cordees-de-la-reussite-de-nouvelle-generation>
- La page relative aux cordées de la réussite sur le site de l'Académie de Lille
<http://www1.ac-lille.fr/cid82809/les-cordees-reussite.html>
- La page relative aux cordées de la réussite sur le site de l'Académie d'Amiens
<https://www.ac-amiens.fr/1278-cordees-de-la-reussite.html>
- Le site de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC)
<http://daac.ac-lille.fr/>
- Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC)
(www.education.gouv.fr/cid20725/l-education-artistique-et-culturelle.html)
- La Charte de l'éducation artistique et culturelle
(http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/67/1/Charte_EA_C_614671.PDF)
- Le plan d'actions intitulé « L'école des arts et de la culture »
(<http://www.education.gouv.fr/cid134126/a-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture-des-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-qualite-pour-tous.html>)
- Le site des monuments nationaux (<https://www.monuments-nationaux.fr/Trouver-un-monument>).

Quels contacts dans la Région académique ?

La Région académique peut vous aider et vous accompagner dans votre mise en œuvre des Cordées de la réussite (demande de renseignements, recherche de partenariats...).

Dominique Levêque

Déléguée de Région Académique à
l'Information et à l'Orientation

Lydie BOCHET

Déléguée adjointe de Région Académique
à l'Information et à l'Orientation

cordees@region-academique-hauts-de-france.fr

Académie de Lille

Marie Seiller

Cheffe du pôle orientation
03.20.15.60.67

David Dubar

Chargé de mission Cordée de la réussite
03.20.15.94.02

Académie d'Amiens

Florence Bulckaen

Cheffe Adjointe du Pôle Orientation
03.22.82.69.80

Laurent Casadio

Responsable de la mission académique de l'Enseignement supérieur
03.22.80.52.46